



Commission Locale de l'Eau du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux du
bassin de la rivière Vendée

DELIBERATION

Séance plénière du 30 janvier 2014
Tenue à la salle des réunions de la commune de Mervent,
Présidée par Monsieur Jean-Claude RICHARD, président de la CLE

PREFECTURE DEUX-SEVRES

26 FEV. 2014

Membres présents ou représentés :

- collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : 23,
- collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : 04,
- collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics : 09

Le quorum étant atteint,

VU la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques

VU le décret n°2007-135 du 30 janvier 2007 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides figurant à l'article L. 211-1 du code de l'environnement

VU l'arrêté interministériel du 24 juin 2008, modifié le 1 octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides.

VU l'orientation n°8 du SDAGE Loire Bretagne

VU l'arrêté de périmètre du SAGE Vendée en date du 29 avril 1997

VU la délibération du conseil municipal de la commune de FONTENAY LE COMTE (85) du 21 novembre 2013

VU les modalités d'inventaire adoptées par la CLE du SAGE Vendée le 17 mai 2010 modifiées le 15 décembre 2011

CONSIDERANT l'avis du comité technique « Zones humides » rendu le 10 janvier 2014 pour analyser le respect des 3 axes d'évaluation de la qualité des inventaires :

- « phases de concertation » : avis favorable
- « aspects liés à la délimitation » : avis favorable
- « aspects liés à la caractérisation » : avis favorable

Les membres de la CLE après en avoir délibéré, approuvent l'inventaire des zones humides, des plans d'eau et du réseau hydrographique réalisé sur la commune de FONTENAY LE COMTE (85).

Visa de la Préfecture :

Fait à Niort, le 21 février 2014,
Le Président de la CLE du SAGE Vendée
Jean-Claude RICHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JC RICHARD', is written over the printed name of the president.

Secrétariat - IIBSN
CS 58880
79028 NIORT CEDEX

t. 05 49 06 79 79
f. 05 49 06 77 71

m. contact@sevre-niortaise.fr
s. www.sevre-niortaise.fr

Inventaire des zones humides

Commune de Fontenay-le-Comte

(85 092)

Inventaire global

Légende :

Éléments ponctuels

- Ferme
- Exhaussement
- Épandage
- Ruisseau important
- Fontaine ou source aménagées
- Source
- Riveria
- Traqueur en cours
- Zone de dépôt
- Sondages pédoogiques

Réseau hydrographique

- Réseau hydrographique (Bil. Tois)
- Réseau hydrographique complémentaire (cote de terrain)

Zones humides

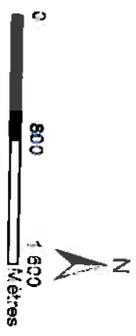
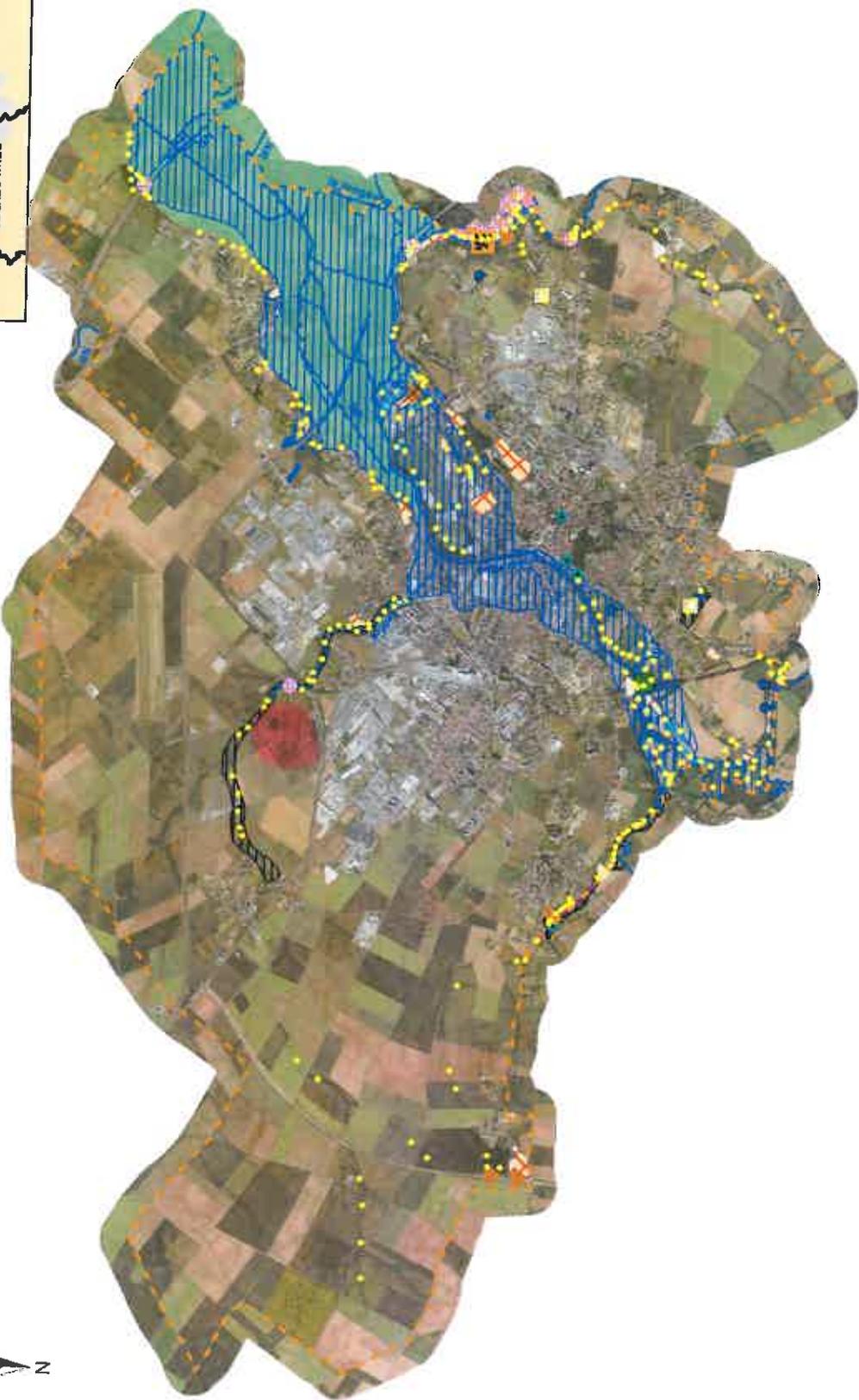
- Zone humide

Autres zones

- Marais en plan d'eau
- Zone non humide non-déclab
- Zone non humide à sol hydromorphe
- Zone non humide à sol hydromorphe et non-déclab
- Zone humide du Marais poitevin
- Limite communale

Dossier soumis à l'avis de la CLE du SAGE Vendée lors de la séance plénière du 30 janvier 2014

Avis favorable sans réserves



Inventaire de connaissance dans le cadre du SAGE Vendée

NB :

- * Ceci n'est pas un inventaire au titre de la Police de l'eau
- * Inventaire non exhaustif
- * Prospection de terrain effectuée en janvier et février 2013

